



L'accent
Catalan

Mon Département

SEPTEMBRE 2026 // N°45

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

RENTREE :

prêts, partez !



L'interview d'Hermeline Malherbe

Présidente du **Département des Pyrénées-Orientales**

Le département a été durement marqué par les incendies. Que reprenez-vous de cette épreuve ?

Les incendies de Saint-Marie - Canet, de Tréviach et de Thuès ont profondément meurtri notre territoire, nos habitants, nos agriculteurs et nos paysages. Face aux flammes, les Pyrénées-Orientales ont aussi montré ce qu'elles ont de plus fort : la solidarité. Je veux redire toute ma reconnaissance à nos sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, aux forces de sécurité, aux agents, aux élus, aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour protéger les populations et les accueillir. Le Département s'est mobilisé dans l'urgence, en mettant à disposition le collège de Millas, pour y accueillir l'ensemble des pompiers venus de toute la France, centre logistique. Nous avons accompagné avec nos agents des solidarités les personnes évacuées dans les centres d'hébergement mis en place par les communes : Prades, Le Soler, Thuir... J'ai souhaité organiser une session extraordinaire, très rapidement, un plan d'aides aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels et notamment de l'agriculture et du tourisme. Ces incendies nous rappellent aussi une réalité : le changement climatique est là. Prévenir, protéger et adapter notre territoire est bien une responsabilité collective qui ne peut être empêchée par le déni de certains.

Quel bilan tirez-vous de la saison touristique ?
Le contexte difficile partout en France, avec la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du prix de l'énergie, impacte aussi notre territoire. Sans avoir l'ensemble des chiffres pour dresser un bilan, je

souhaite sans attendre saluer les professionnels du tourisme, les saisonniers, et aussi nos agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, maraîchers, commerçants et restaurateurs qui font vivre notre territoire. Mer, montagne, patrimoine, culture, gastronomie : nous avons ici des richesses exceptionnelles. Le Département continue de soutenir un tourisme de qualité, durable, qui crée de l'activité tout en préservant ce que nous avons de plus précieux : nos paysages.

L'été a également été marqué par la consultation sur le nom du Département. Qu'en reprenez-vous ?

Notre engagement politique auprès des habitantes et des habitants du territoire est réalisé : leur donner la possibilité de choisir le nom de leur département. Les Pyrénées-Orientales arrivent en tête. Je le respecte pleinement. Mais au-delà de ce résultat très serré avec Pyrénées Catalanes, je retiens la richesse des échanges qui ont précédé ce vote citoyen sur notre identité, notre histoire et notre avenir commun. Nous continuerons à faire vivre notre culture et notre langue catalane, à développer nos coopérations transfrontalières et à porter haut la marque « Pays Catalan » avec tous les acteurs.

Cette rentrée est endeuillée par la disparition de personnalités . Quel hommage souhaitez-vous leur rendre ?

C'est une immense perte pour le territoire et c'est avec beaucoup d'émotion encore que je veux rendre hommage à Yvette Roudy, 1ère femme Ministre des Droits de la Femme sous la présidence de François Mitterrand. Figure du féminisme français, elle a changé concrètement la vie des femmes avec

notamment le remboursement de l'IVG et la loi sur l'égalité professionnelle. Hugues Aumaître, chef du service des maladies infectieuses de l'Hôpital de Perpignan, avec qui nous avons fait un travail exceptionnel pendant la crise du Covid-19. Jean-François Leroy, directeur historique du festival Visa pour l'Image, qui a fait de Perpignan un rendez-vous mondial du photojournalisme. Il était un homme libre, passionné, exigeant, profondément attaché à la liberté d'informer et à celles et ceux qui risquent leur vie pour témoigner. Il aura marqué notre territoire et bien au-delà. J'adresse mes pensées les plus chaleureuses à leurs familles, à leurs proches et à toutes leurs équipes.

Le temps de la rentrée a sonné. Quel message adressez-vous aux jeunes des Pyrénées-Orientales ?

Je souhaite d'abord une très belle rentrée scolaire à toutes nos collégiennes et tous nos collégiens, à leurs familles, aux enseignants et aux personnels des collèges. Nous continuons d'investir dans nos collèges pour les adapter au changement climatique et améliorer les conditions d'apprentissage notamment face aux fortes chaleurs. Nos jeunes sont notre avenir : notre engagement : leur donner les mêmes chances de réussir, où qu'ils vivent dans les Pyrénées-Orientales.

Après un été qui nous a rappelé notre vulnérabilité mais aussi notre formidable capacité à faire bloc, nous abordons cette rentrée avec une conviction intacte : prendre soin des habitants, protéger notre territoire et préparer l'avenir, ensemble.

HOMMAGES



Jean-François Leroy, créateur de Visa pour l'image s'éteint.
Pendant près de quarante ans, Jean-François Leroy a fait du festival Visa pour l'Image, le rendez-vous incontournable du photojournalisme à Perpignan. Passionné et engagé, il aura profondément marqué le festival, la ville et les Pyrénées-Orientales.



Hommage à Yvette Roudy première ministre des droits des femmes (1981 à 1986) décédée à Cabestany le mardi 18 août.
La célèbre figure de la lutte féministe a été mise à l'honneur à l'Hôtel du Département. Photos, affiches et discours ont rendu hommage à l'ancienne ministre des Droits de la femme, qui a notamment rendu remboursable l'IVG en France (1982) et introduit la loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (1983).



Hugues Aumaître, chef du service des maladies infectieuses de l'Hôpital de Perpignan est mort.
Il était en première ligne lors de la crise sanitaire du Covid-19. Ce médecin engagé et profondément humain a su poser un diagnostic sur une maladie qui provoquait tant de drames.

MÉMOIRE



Le nouvel espace d'exposition permanente du Mémorial du camp de Rivesaltes a été inauguré.
Entièrement rénové sous maîtrise d'ouvrage de la Région Occitanie, avec le soutien du Département des Pyrénées-Orientales et de l'Europe, ce parcours scénographique a été repensé pour proposer au public une relecture approfondie de l'histoire du camp, intégrant les avancées de la recherche et les enjeux contemporains de la transmission, avec une approche renouvelée de la médiation auprès des publics.

EXPOSITION



Inauguration de l'exposition de Pierre Faure « France périphérique - Pyrénées-Orientales » à La Chapelle Notre-Dame-des-Anges.

À travers ses photographies en noir et blanc, Pierre Faure donne un visage à celles et ceux que l'on voit trop peu : habitants des territoires ruraux, des petites villes, personnes confrontées à la précarité ou à l'isolement. Un regard profondément humain cherchant des vies, des parcours, de la dignité et de la solidarité. Le travail de Pierre Faure a bénéficié du soutien du Département.

Pyrénées-Orientales : vous avez choisi, nous respectons votre choix

« **Nous avons pris un engagement : sur la question du nom du département, ce sont les habitantes et les habitants qui auraient le dernier mot. Cet engagement, nous l'avons tenu.** » rappellent la Présidente du Département **Hermeline Malherbe** et le 1^{er} Vice-président **Nicolas Garcia**.

Du 22 juin au 15 août 2026, toutes les femmes et tous les hommes inscrits sur les listes électorales pouvaient participer à la consultation. 38 178 personnes se sont exprimées, soit 10,40 % du corps électoral. Avec 47,21 % des voix, Pyrénées-Orientales arrive en tête, devant Pyrénées Catalanes (42,15 %) et Pyrénées Méditerranée (10,64 %).

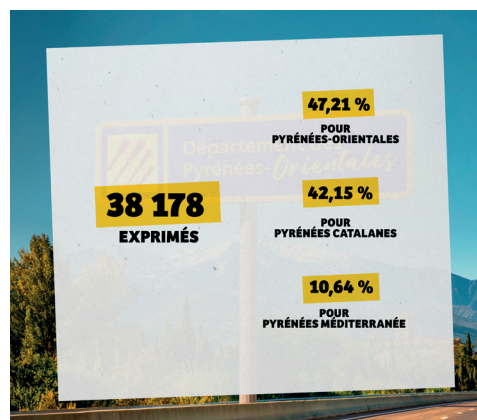
Pour permettre à chacune et chacun de voter, un document comprenant le bulletin papier et toutes les modalités de participation a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du département. Le vote était possible en ligne sur lenom66.fr ou par bulletin papier. Celles et ceux qui n'en disposaient pas pouvaient demander à le recevoir directement à leur domicile via la plateforme ou le retirer dans les accueils des services du Département.

Cette consultation est l'aboutissement d'un long travail démocratique. La demande avait émergé dès 2019 avec la grande concertation "Imagine les P-O", avant de devenir un engagement pris devant les habitants lors des élections départementales de 2021. Dès 2024, le Département a engagé le dialogue avec les associations de culture et de langue catalane, les universitaires et acteurs consulaires, puis les organisations patronales et professionnelles. La consultation des habitants, envisagée cette même année, a dû être décalée : la dissolution de l'Assemblée nationale avec la tenue d'élec-

tions législatives anticipées et l'instabilité gouvernementale qui a suivi ne permettaient pas d'organiser sereinement une consultation citoyenne.

La démarche sur le nom du département a été intégrée au dialogue citoyen "Parlons Avenir !" pour parler climat, santé, vie quotidienne... en 2025. Les habitants ont été directement associés à la réflexion et invités à proposer des noms, en ligne comme lors des rencontres organisées sur le territoire. De ce dialogue sont ressortis les trois choix finalement soumis au vote en 2026. La même exigence de transparence a présidé aux opérations de contrôle et au dépouillement. Après le recollement des votes avec les listes électorales transmises par la Préfecture, les bulletins ont été dépouillés à l'Hôtel du Département par des scrutateurs, agents du Département, sous le contrôle d'un commissaire de justice et en présence du public, afin de garantir la sincérité et la transparence du scrutin.

« *La démocratie, c'est donner la parole, faire confiance et respecter le choix exprimé. Les Pyrénées-Orientales restent les Pyrénées-Orientales. Et avec 42,15 % des suffrages pour Pyrénées Catalanes, ce vote dit aussi avec force notre attachement à notre identité. Notre catalanité continuera de vivre et de s'affirmer, dans notre langue, notre culture, notre patrimoine, nos liens transfrontaliers et autour du Pays Catalan* », conclut Hermeline Malherbe.



Rencontres avec les organisations patronales et professionnelles, les universitaires et les associations de culture et de langue catalane.



L'EsCaT, un espai català transfronterer viu i solidari

Gràcies a la cooperació transfronterera, 12 projectes relacionats amb la gestió de l'aigua, la creació artística, els mitjans de comunicació i la necessària adaptació al canvi climàtic s'estan desenvolupant al cor d'aquest espai comú de vida que compartim amb els catalans del Sud. Vet aquí com funciona.

L'EsCaT. Darrere d'aquest acrònim una mica "misteriós" s'amaga un espai comú de vida que compartim amb els nostres veïns catalans del Sud: l'Espai Català Transfronterer. Engloba el territori de la província de Girona i el departament dels Pirineus Orientals. Correspon al perímetre històric i quotidià de la cooperació transfronterera de proximitat. Aquest espai es caracteritza per una gran similitud organitzativa a banda i banda de la frontera: una distribució harmoniosa dels municipis, una diversitat en l'estructuració territorial i la presència d'un important corredor de transport europeu que travessa el territori, de nord a sud, i explica dues de les principals característiques de la seua economia.

«Aquest marc transfronterer afavoreix el desenvolupament de convocatòries de projectes al servei dels habitants», explica Nicolas Garcia, vicepresident primer del Departament, encarregat de Catala-

nitat i Afers Transfronterers. Així, 12 projectes han estat seleccionats per a rebre el suport d'un programa europeu* amb un pressupost de 4 milions d'euros. Aquests projectes són orientats a sectors com l'agroecologia, l'artesanía, la gestió de l'aigua, la sensibilització i l'educació ambientals, la creació artística, la recerca i la formació, així com els esports. Impulsades per 28 associacions, administracions locals i organismes públics a banda i banda de la frontera, aquestes iniciatives tenen com a objectiu enfortir els vincles entre els territoris i bastir un Espai Català Transfronterer viu i solidari.

* POCTEFA, Programa Europeu de Cooperació Transfronterera.

+ **informació a escat.eu**

Article en français sur :
ledepartement66.fr





Bonne *rentrée* !

Le Département agit chaque jour pour que chaque collégien trouve sa place, réussisse et s'épanouisse. Accueil, restauration, bâtiments, numérique, mais aussi projets pédagogiques, éducatifs et citoyens : notre engagement est total. Parce que préparer l'avenir des jeunes, c'est leur offrir bien plus qu'un cadre d'apprentissage : c'est leur donner les moyens de devenir libres, curieux et responsables.



63 M€

de budget Éducation
dont 29,3 M € pour les travaux dans les collèges publics

> Des collèges où il fait bon vivre

Le Département prépare les collèges en intégrant les enjeux environnementaux : rénovation énergétique, désimperméabilisation des sols et végétalisation des espaces. Des investissements pour offrir aux collégiens des établissements plus durables, confortables et adaptés à leurs besoins.

> Une tablette PC pour chacun-e

Dans un monde où l'accès au numérique est primordial. Le Département accompagne les collégiens tout au long de leur scolarité en leur fournissant une tablette PC, un outil numérique et pédagogique qui facilite l'apprentissage et l'accès à l'information, au collège comme à la maison.

> Bien manger

Le Département fait de la restauration scolaire un levier d'éducation et de sensibilisation, en favorisant une alimentation locale, de qualité et respectueuse de l'environnement, tout en développant des actions pédagogiques autour du goût et de la santé. Il agit également dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, en sensibilisant les élèves et en mettant en place des actions pour réduire les déchets.

L'UDSIS assure la restauration collective dans certains établissements scolaires, avec des repas équilibrés, cuisinés à partir de produits locaux, bio ou labellisés, tout en garantissant un service public de qualité et accessible à tous.

> PDEAC Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle

Le Département favorise l'accès à la culture pour tous les collégiens grâce au Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (PDEAC). Il accompagne

les établissements dans des projets artistiques et culturels, permettant aux élèves de découvrir différentes pratiques, de rencontrer des artistes et de développer leur créativité tout au long de l'année.

> Le sport pour tous

Le Département favorise la pratique sportive des collégiens à travers des initiations, des rencontres avec les clubs locaux et des événements comme le Raid Nature des Collèges. Il soutient également le sport scolaire aux côtés de l'UNSS et accompagne les acteurs sportifs du territoire.

> Assemblée des collégiens

Durant leur mandat, les jeunes conseillers départementaux proposent et mettent en place des actions en faveur de l'environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie.

> Les règles, ce n'est pas tabou

Le Département agit contre la précarité menstruelle en distribuant aux élèves de 6e un kit, comprenant un livret d'information « Mes premières règles » ainsi que des protections menstruelles, pour mieux comprendre les règles et en parler sans tabou.

> Lutte contre le harcèlement

Le Département, avec l'Éducation Nationale, la communauté éducative et tous ses partenaires, met des outils à disposition pour sensibiliser, prévenir, informer. Des matériels pédagogiques sont à disposition des collèges. Tout l'année, le Département soutient les associations intervenant sur le harcèlement en milieu scolaire.



👉 Marie-Pierre Sadourny

Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse

« Au-delà de la gestion matérielle des collèges, le Département place les jeunes au cœur de sa politique éducative, pour favoriser leur réussite et leur épanouissement. Chaque action menée vise à les placer au centre du système éducatif et à faire vivre les valeurs républicaines dans nos collèges. La laïcité nous unit, nous protège et permet à chacun de vivre libre, égal et respecté, quelles que soient ses convictions. »



23 600 élèves

accueillis dans les collèges
(publics et privés sous contrat)

19 548 élèves accueillis dans les 31 collèges publics

450 élèves en situation de handicap (de la maternelle à l'université) dont le trajet domicile école est pris en charge par le Département (budget annuel 3 M €)



800 projets

éducatifs accompagnés



3,7 M€

pour les équipements numériques

100 % des élèves des collèges publics équipés en PC hybride 360

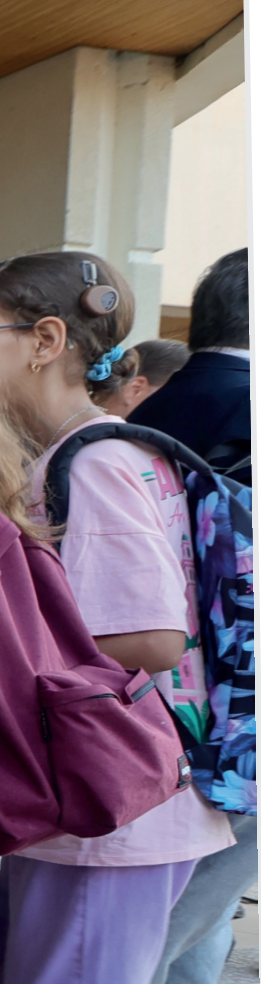
94% des collèges dotés de la fibre 200 méga

100 % des salles de classe équipées en vidéoprojecteurs



+ de 400 agents

mobilisés toute l'année (entretien général, maintenance, restauration scolaire, accueil)



1 jeune fille sur
2 fait face à des
discriminations
liées aux
menstruations.

Le Département des Pyrénées-
Orientales s'engage pour
déconstruire les préjugés et
sensibiliser les jeunes, filles
comme garçons, tout au long
de leur scolarité.





> Un plan d'aides d'urgence exceptionnel

Le 22 juillet dernier, en session extraordinaire, les conseillers départementaux ont adopté un plan d'aides d'urgence exceptionnel, composé de 17 actions pour accompagner les sinistrés, les professionnels du tourisme, les agriculteurs et soutenir les communes, tout en préparant les Pyrénées-Orientales aux défis climatiques de demain.

Les principales mesures votées :

- 500 € d'aide d'urgence pour les familles dont la résidence principale a été touchée ;
- 1 000 € de solidarité pour les exploitations agricoles les plus fragilisées ;
- un accompagnement renforcé des communes dans leur reconstruction ;
- un plan ambitieux de prévention des incendies, de préservation de la ressource en eau et de restauration des milieux naturels ;
- la poursuite des investissements en faveur du SDIS 66 et l'organisation, en 2027, des premières Assises nationales de la Défense des Forêts Contre les Incendies.

Ali Bouaziz

Portrait d'un pompier volontaire

Agent du Département, Ali Bouaziz est chargé de l'accueil et de la surveillance du Palais des rois de Majorque à Perpignan.

Mais derrière ce métier se cache un engagement quotidien en tant que sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Millas. « Depuis tout petit, j'étais émerveillé en voyant les camions rouges ! » Une passion transmise par son père, agent de l'Office national des Forêts. « Il partait régulièrement en mission pour éteindre des feux, raconte Ali. Cela m'a toujours donné envie de devenir pompier volontaire. »

En plus de 30 ans, Ali a développé une connaissance fine de son territoire. « Je cours depuis des années autour de Millas, Trévillach ou Caladrois... Je connais très bien le secteur et son relief. » Un atout lors des interventions : « Cela me permet de mieux appréhender le terrain, d'intervenir

plus rapidement et d'apporter mon expérience lors de situations de crise. » Lors de l'incendie de Trévillach en juillet, il rejoint ses collègues pompiers en renfort. « J'ai fini le travail à 18h ce jour là. J'étais seul au Palais, je ne pouvais pas me libérer plus tôt. » Ali rentrera chez lui le lendemain à 13h. « C'est un moment très intense et stressant, que nous soyons volontaires ou non. Nous portons la même tenue, nous sommes tous égaux lorsque nous agissons. » Protéger et prévenir La prévention occupe également une place importante dans l'engagement d'Ali. « La période estivale est la plus critique pour nous. Notre département possède un climat



très sec avec une arme redoutable : le vent. » Pour Ali, il est indispensable de sensibiliser la population aux bons comportements face aux risques d'incendie. « On voit encore des gens jeter des mégots dans la nature, ce n'est pas normal... » Après 36 ans en tant que sapeur-pompier volontaire, Ali reste convaincu que l'expérience, la formation et la transmission sont essentielles pour faire face aux situations de crise. « Il faut savoir écouter les anciens, transmettre notre expérience et toujours continuer à apprendre. »

Olivier Di-Bartolomeo

Portrait d'un pompier professionnel

Lieutenant-colonel Olivier DI-BARTOLOMEO exerce au Groupement Nord de Perpignan - Direction de la mise en œuvre opérationnelle.

Ce feu a été qualifié de "plus gros incendie du département depuis 50 ans": qu'est-ce qui, sur le terrain, vous a marqué par son intensité ?

Ce qui m'a marqué c'est la puissance de propagation et une virulence extrême. Pour preuve, nous avons en 2016 réussi une action d'arrêt en journée, alors que ce feu nous avait déjà devancé sur cette même zone de nuit alors que la lutte devrait être facilitée. La virulence des fronts de flamme a énormément compliqué les actions de lutte en augmentant les besoins en eau et la distance à maintenir pour agir en sécurité. Les sautes de feu (dont une supérieure au kilomètre !!) ont eu des capacités d'éclosion rarement observées. Le cocktail entre végétation asséchée et morte, température, vent et humidité relative très basse a conduit à de nombreuses propagations dans les thalwegs ou les haies qui se sont comportées comme de véritables mèches y compris dans les zones péri-urbaines qui d'habitude limitent mieux le feu. Je soulignerais aussi la densité des actions à réaliser avec un nombre de bâtiments très importants à défendre alors que ce feu menaçait par sa propagation jusqu'à trois zones urbanisées en même temps.

Comment avez-vous vécu ces journées de mobilisation. Un fait marquant ?

Le souvenir que je garde est assez surprenant : c'est un mélange de sentiments négatifs comme l'extrême chaleur, la fatigue,

la peur lorsque le signal de détresse retentit, le désarroi des collègues qui ont tout tenté parfois sans succès, la détresse de ceux qui ont tout perdu et en même temps des sentiments plus positifs : l'engagement des sapeurs-pompiers au-delà de la fatigue et des obligations professionnelles, le bonheur que confère les sauvetages et les réussites, l'anticipation qui a conduit à épargner d'autres villages, la solidarité nationale et internationale qui a joué à plein avec les colonnes de renforts. Pour finir, je voudrai saluer toutes ces personnes qui nous ont aidé de toutes les façons possibles : de l'arrosier pour les fumerolles à l'alimentation sur le terrain, merci de votre soutien.

> Solidarité avec les agriculteurs sinistrés de l'incendie de Trévillach

L'Association des Agriculteurs Sinistrés 66 a mis en place une cagnotte solidaire destinée à soutenir les exploitants concernés dans leurs démarches de reconstruction.

Le Département invite chacun à se mobiliser aux côtés de nos agriculteurs, dont l'activité contribue directement à la vitalité économique et à l'identité de notre territoire.

Retrouvez la cagnotte ici >



Informations utiles



À votre service,
à votre écoute

Personnes en situation de handicap

04 68 39 99 00

Personnes âgées

CLIC Perpignan 32, rue Maréchal Foch

04 68 86 69 07 • clicperpignan@cd66.fr

CLIC Vallée du Tech 04 68 87 57 30 • clictech@cd66.fr

Enfance famille

Enfance en danger • 119 / **Violences conjugales** • 39 19

Logement

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) • 04 68 52 00 00

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) • 04 68 34 12 37

Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan • 04 68 85 82 19

Archives Départementales

74, avenue Paul Alduy à Perpignan

Du lun. au ven. de 8 h 30 à 17 h • 04 68 85 84 00

Le site est fermé le 1^{er} mardi matin de chaque mois.

Vie associative • 04 68 85 89 92

Routes

Routes départementales • 04 68 38 12 05

pour la Route 66 • 05 61 02 49 90

État du réseau en temps réel : [inforoute66.fr](#)

Sur Inforoutes 66, suivez toute l'actualité du réseau routier départemental : travaux en cours ou à venir, perturbations... **LE site à consulter avant de prendre la route !**

Pompiers • 18 ou 112



La Maison sociale
de proximité proche de chez vous

Vallée de l'Agly • 74, rue Émile Zola
à Rivesaltes • 04 68 64 26 29

Perpignan Sud • 32, av. Maréchal Foch
04 68 86 69 00

Perpignan Nord • 164, av. Maréchal Joffre
04 68 08 38 00

Cerdagne-Capcir • 28, avenue d'Espagne
à Font-Romeu • 04 68 30 19 58

Conflent • 32, av. Pasteur
à Prades • 04 68 96 68 00

Aspres-Ribéral • 19, av. Amiral Nabona
à Thuir • 04 68 53 69 55

Vallespir • 25, av. François Mitterrand
à Céret • 04 68 87 50 80

Côte Vermeille • 213, av. de Charlemagne
à Argelès-sur-Mer • 04 68 95 35 10

Retrouvez toutes les coordonnées
des antennes sur [leDépartement66.fr](#)



119 ENFANCE
EN DANGER

3919 VIOLENCES
CONJUGALES



112 APPELS
D'URGENCE

COVID-19 - N° d'alerte de l'ARS
0 800 301 301



Votre info logement
avec l'ADIL

"Loue appartement, bail code civil uniquement"

Depuis le début de l'année, l'équipe de l'ADIL 66 constate une recrudescence de ce type d'annonces notamment auprès des jeunes locataires.

Or, la location d'une résidence principale est obligatoirement soumise à la loi du 6 juillet 1989, qui est d'ordre public et ne peut être écartée par un bail de droit commun.

Cette loi encadre les honoraires, le loyer, les modalités de révision, le dépôt de garantie, la durée du bail, la régularisation des charges, les conditions de résiliation. Le bail de droit commun, soumis aux dispositions du code civil, offre une plus grande liberté contractuelle mais n'est autorisé que pour certaines situations comme les résidences secondaires, les logements de fonction ou les locations à des personnes morales. Si un bail de droit commun est utilisé à tort ou par erreur pour une résidence principale, le locataire peut demander sa requalification en bail soumis à la loi de 1989. Cela peut avoir des conséquences financières et pratiques très contraignantes pour le bailleur. Avant de signer un bail en qualité de propriétaire ou de locataire, il est recommandé de solliciter les conseils d'une ADIL.

Des informations complémentaires ?

Présidée par Toussainte Calabrese, l'ADIL 66 se situe 2, rue

Pierre Dupont à Perpignan. Tél. 04 68 52 00 00 / E-mail :

contact@adil66.org / Suivez notre actualité sur notre site

internet : [www.adil66.org](#)

Facebook : [facebook.com/adil66.org](#) - LinkedIn : [adil 66](#)

66

Pyrénées-Orientales

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Le CAUE fait sa rentrée

Le CAUE lance sa programmation de rentrée avec plusieurs rendez-vous ouverts à tous.

Dès le 10 septembre à 18 h, il inaugurera l'exposition photographique Ombre(s) et lumière(s) et remettra les prix du concours photo du même nom. Le 17 septembre à 18 h, une exposition réalisée par les étudiants du master Urbanisme de l'UPVD mettra à l'honneur l'architecture du XXe siècle à Perpignan. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CAUE et l'association Archipulse proposeront une balade architecturale dans Perpignan le 19 septembre à 15 h.

Le 29 septembre à partir de 17 h, une conférence et le vernissage d'une exposition consacrée à la sobriété foncière seront organisés à l'UPVD.

En octobre, le CAUE participera aux Journées nationales de l'architecture et au Mois de l'Architecture en Occitanie avec des visites et des conférences organisées chaque semaine.

Les ateliers « Graines d'archis », les formations et les permanences gratuites de conseil architectural, d'urbanisme et d'environnement dans tout le département reprendront également à la rentrée.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidé par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan.

Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : [contact@caue66.fr](#)

+ d'infos : [www.caue66.fr](#)

Les visites

(RE)DÉCOUVRIR LES SITES DU DÉPARTEMENT

Les sites naturels

Site classé de l'Anse de Paulilles

En septembre :

Site : 9 h – 19 h.

Maison de site : 9 h – 13 h / 14 h – 19h.

Buvette ouverte tous les jours.

Atelier des barques : 9 h – 18 h

(fermé les week-ends et jours fériés).

Site classé du Lac des Bouillouses

Afin de préserver les richesses de ce patrimoine naturel d'exception, le Département met en place un plan de régulation de la circulation durant lequel l'accès au site classé du lac des Bouillouses se fait exclusivement par navettes au départ du Pla de Barrès. Les navettes circulent en service continu jusqu'au 20-21 septembre. En dehors de ces périodes, l'accès est possible en véhicule personnel. Horaires des navettes : service régulier de 7 h à 19 h (retours tardifs toutes les ½ heures de 19 h à 20 h 30 pour la dernière descente).

Pour la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers, l'accès des chiens dans les navettes est autorisé sous réserve qu'ils soient équipés d'une muselière pour la totalité du trajet. Point info ouvert 7j/7 jusqu'au 12 octobre. Tél. 04 68 04 24 61
Camping-cars : la pratique du camping-carisme est interdite en site classé. Des lieux d'accueil sont disponibles à proximité du site.

Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls

Site ouvert à tous 7 j/7. En septembre, l'accueil est fermé le lundi et le mardi. 32 bouées écologiques sont installées pour le plus grand plaisir des plaisanciers et des plongeurs. Accès libre et gratuit.

Site des Dosses

Site ouvert et accessible librement toute l'année.

Site du lac de l'Agly

Site ouvert et accessible librement toute l'année.

Réserve naturelle régionale de Nyer

Lieu de RDV pour toutes les animations : Maison de la Réserve de Nyer - 6, carrer de la Font à Nyer.

Tél. 04 68 97 05 56.

Site du Lac de la Raho

Site ouvert à tous 7 j/7. Accès à la place à feu et grillades autorisées, sauf interdiction préfectorale (vent supérieur à 40 km/heure). Pique-nique autorisé, bouteilles de gaz, appareils électriques et groupes électrogènes interdits sur le site.

Campement sauvage interdit sur l'ensemble du site.

Baignade interdite sur l'ensemble des retenues du site.

Les sites historiques

Château royal de Collioure

Quai de l'Amirauté à Collioure

Ouvert tous les jours de la semaine :

Septembre : 10 h -18 h.

Tarifs : Plein tarif : 9 € ; Tarif réduit : 7 €

Entrée gratuite les 20 et 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Visites guidées "Patrimoine architectural", visites nocturnes à 21 h et 21 h 30 (sur rés au 04 68 85 89 68)

Tél. 04 68 82 06 43 / Guides : 04 68 85 89 68

[chateaudecollioure@cd66.fr](#)

Palais des rois de Majorque

Rue des archers à Perpignan

Ouvert tous les jours de la semaine. `

Septembre : 10 h – 18 h.

Tarifs : Plein tarif : 9 € ; Tarif réduit : 7 €

Entrée gratuite les 20 et 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Tél. 04 68 34 96 26 / Guides : 04 68 34 64 93

[palaisdesroisdemajorque@cd66.fr](#)

Prieuré de Serrabona

Boule d'Amont

Jusqu'en septembre, ouvert de 9 h 30 à 18 h 30,

tous les jours de la semaine.

Plein tarif : 5 € ; Tarif réduit : 4 €

Entrée gratuite les 20 et 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Tél. 04 68 63 53 04 / 06 71 64 93 77

[prieuredeserrabona@cd66.fr](#)

Maison de la Catalanité

Place Joseph Sébastien Pons à Perpignan

Ouverte du mardi au vendredi et le 3^e samedi du mois,

de 12 h 30 à 17 h. Entrée libre - Tél. 04 68 08 29 35.

Programme d'animations les 20 et 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

Chapelle Notre-Dame des Anges

32, rue Maréchal Foch à Perpignan

Jusqu'en septembre, la chapelle est ouverte de 10 h

à 12 h et de 12 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Entrée libre - Tél. 04 68 68 50 35. Pendant les Journées européennes du patrimoine, l'exposition "Chasser les Fléaux" sera présentée au public, en visite libre.

Château de Castelnou

Place du Château à Castelnou

Horaires d'ouverture : septembre, de 10 h à 18 h.

Adulte : 6,50€ (5,50€ avec le tarif Pass Découvertes) ;
gratuit pour les enfants de moins de 8 ans. Supplément animations, visites : + 1€.

Entrée gratuite les 20 et 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Tél. 04 68 84 69 20 / [chateaudecastelnou@cd66.fr](#)

+ ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS LE 1^{er} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS !

À partir d'octobre et jusqu'en juin 2027, visitez gratuitement le Château royal de Collioure, le Palais des rois de Majorque et le Prieuré de Serrabona !



Expression libre

La parole des élu-e-s

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Investir pour nos collèves, investir pour l'avenir

Pour nous, l'éducation est le premier levier de l'égalité des chances et de l'émancipation. C'est pourquoi le Département fait le choix d'investir fortement pour nos 19 550 collégiennes et collégiens : 62,1 M€ sont consacrés à l'éducation en 2026 et 132,4 M€ sont programmés pour moderniser nos collèves, soit un investissement de 6 702 € par élève. Rénover, construire, végétaliser, adapter nos établissements au changement climatique, améliorer les équipements : derrière ces investissements, notre priorité est simple, offrir à chaque jeune les mêmes conditions pour apprendre et réussir, quel que soit son lieu de vie ou son milieu social. Le futur collège de Clairà en est l'illustration. Ce nouvel établissement bioclimatique accueillera jusqu'à 916 élèves et sera le premier collège public du département doté d'un internat. C'est un investissement majeur pour notre jeunesse et pour l'équilibre de notre territoire. Mais l'égalité se construit aussi au quotidien : lutte contre la précarité menstruelle, prévention du harcèlement et des discriminations, accès au numérique, à la culture et au sport. Solidarité, égalité, émancipation : nos valeurs de gauche se traduisent en actes. Investir dans l'éducation publique, c'est investir dans l'avenir de toutes et tous.

Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

Incendies records dans les P-O

La force des éléments auxquels nous avons été confrontés cet été 2026 doit nous amener à revoir nos approches imparfaites, dans la prévention du risque d'incendie de nos forêts. Par delà la reconnaissance que nous devons témoigner à nos soldats du feu, nous nous devons d'agir pour les soulager dans leurs missions au service de la protection des habitants des P-O & de leurs biens : le CD66 se doit ainsi de mettre en place dès à présent un plan d'écopastoralisme pour la création de ceintures de protection autour des communes forestières & se décider enfin à investir dans du matériel de débroussaillage le long de nos routes départementales..

Groupe Communistes et Apparenté-e-s

Les incendies majeurs de cet été ont rappelé le rôle essentiel des services publics locaux comme le SDIS66 qui a permis de protéger la population, les communes et les forêts. Notre groupe soutient totalement l'investissement majeur du Département dans ce secteur malgré un contexte financier très contraint. Mais l'État doit aussi renforcer les moyens humains et matériels des SDIS

Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays catalan

Cet été, les Pyrénées-Orientales ont une nouvelle fois été durement touchées par les incendies. Face aux flammes et aux destructions, nous voulons saluer le courage et le sang-froid de nos sapeurs-pompiers, mobilisés sans relâche pour protéger les populations, les habitations et nos paysages. Nous pensons également aux habitants, agriculteurs et communes touchés, ainsi qu'à tous ceux qui ont apporté leur aide. Ces événements nous rappellent l'urgence de prévenir les risques et de renforcer les moyens consacrés à la protection de notre territoire. Rendons hommage à celles et ceux qui, chaque jour, veillent sur nous.

LE DÉPARTEMENT VOUS INVITE

SAMEDI
3 OCT.
10h > 17h30



VALEURS EN FÊTE



**PALAIS DES ROIS
DE MAJORQUE
PERPIGNAN**
Restauration sur place

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS & DU BÉNÉVOLAT
LA FESTA DE LES ASSOCIACIONS I DEL VOLUNTARIAT

En partenariat avec :
L'INDEPENDANT
ici Roussillon



**ENTRÉE et ANIMATIONS
GRATUITES**

**SPECTACLES
ET JEUX POUR ENFANTS**

Les rendez-vous À NE PAS MANQUER



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE **FÊTE DU PARC** à Olette

Une journée festive au cœur du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, entre rencontres, animations, musique et découverte du territoire.
Avec un stand de la Réserve de Nyer !
(10h-18h) *Gratuit*

LUNDI 28 SEPTEMBRE **FORUM DES AIDANTS** à Perpignan

Vous aidez un proche âgé ou en situation de handicap ? Vous êtes un aidant ! Venez rencontrer les professionnels et découvrir vos droits ainsi que les aides disponibles (ateliers, stands).
32 rue Maréchal Foch (8h30-17h)
Gratuit



DU 5 AU 11 OCTOBRE **SEMAINE BLEUE** dans les Pyrénées-Orientales

Des animations autour du bien-vieillir pour les seniors, proposées par le Département des Pyrénées-Orientales dans ses Maisons Sociales de Proximité et avec ses partenaires.
Gratuit



& aussi :

SEPTEMBRE-NOVEMBRE

Le Livre vivant en balade
Des spectacles pour petits et grands, en partenariat avec les médiathèques : cirque, théâtre, danse, musique...
À Cabestany (30/09), Pollestres (3/10), Thuir (7/10), Passa (9/10), Sainte-Marie-la-mer (17/10), Arles-sur-Tech (26/10), Prades (28/10), Ortaffa (25/11), Ria-Sirach (26/11), Céret (28/11)...
Gratuit

10/10

Excursion Anim'Archives au Prieuré de Serrabona
Partez à la découverte du site avec Alain Sanchez, guide-conférencier, lors d'une conférence suivie d'une excursion.
Départ en bus des Archives départementales à 8h50, retour vers 18h.
Sur réservation : animarchives@cd66.fr
Gratuit

14/10

Job dating
Un événement dédié aux allocataires du RSA, pour rencontrer des employeurs de tous les secteurs !
9h à 12h - Stade Aimé Giral à Perpignan

14/10

Spectacle « Le loup des archives »
La folle histoire d'une petite fille à la recherche de sa famille et d'un loup magique qui a réponse à tout. Dès 4 ans.
18h à la MSP de la Côte Vermeille (Argelès-sur-Mer)
Sur réservation : animarchives@cd66.fr
Gratuit

15/10

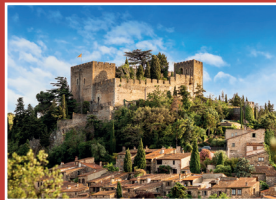
Comédie musicale « Le cours de trop »
Une professeure de généalogie accueille des élèves bien décidés à remonter le cours de leur histoire familiale (dans le cadre d'Anim'Archives).
18h aux Archives départementales (Perpignan)
Sur réservation : animarchives@cd66.fr
Gratuit

21/10 et 14/11

Spectacle « De l'autre côté »
Une représentation du dispositif Premières pages, pour initier les tout-petits aux plaisirs du livre. Médiathèque de Prades
Gratuit

24/10 et 25/10

Les énigmes du château
Des animations pour toute la famille au Château de Castelnou
11h-17h : jeux de guildes, énigmes, maquillage... Et pour les adultes 18h-20h : Murder Party et mystères du château.
Réservation obligatoire : 04 68 84 69 20
7,5 € - Gratuit < 8 ans



22/10

Visite contée au Château de Castelnou
Découvrez le site à travers une visite musicale mêlant trois contes fantastiques et romanesques.
À 15h / Entrée site : 7,5€ - Gratuit < 8 ans

28/10

Atelier Énergie Mix
Comprendre les enjeux et les choix à faire dès aujourd'hui, pour participer à la transition énergétique. Dès 16 ans, durée 3h.
À 14h à Thémis Solaire Innovation (Targassonne)
Réservation conseillée : 04 68 30 46 00
Gratuit

29/10 au 1/11

Salon des Antiquaires
Le rendez-vous des amateurs d'art, d'antiquités, de bijoux anciens et d'ameublement.
Château royal de Collioure

19/11

Conférence « Un trésor retrouvé, la Vierge médiévale de Prats-Balaguer »
Dans la cadre d'Anim'Archives, par Isabelle Jubal, Conservatrice des objets et antiquité, et Yves Barthelet, président de l'association de protection du patrimoine de la commune de Fontpédrouse.
18h aux Archives départementales (Perpignan)
Gratuit

26/11

Conférence « Hommes d'affaires juifs et chrétiens d'après la documentation des Archives départementales »
Dans la cadre d'Anim'Archives, par Claude Denjean, enseignante chercheuse en histoire médiévale à l'UPVD.
18h aux Archives départementales (Perpignan)
Gratuit

10/12

Conférence « Le chevalier de Basterot, les voyages pittoresques d'un artiste en Pays catalan »
Présentation d'ouvrage dans la cadre d'Anim'Archives, par Oriol Lluís Gual, écrivain et historien.
18h aux Archives départementales (Perpignan)
Gratuit

26 et 27/12

Lendemain de Noël à Castelnou
Spectacle jeune public, récital de musique, diseuse de bonne aventure... Le Château de Castelnou vous accueille même pendant les vacances !
De 11h à 17h
Réservation obligatoire : 04 68 84 69 20
7,5 € - Gratuit < 8 ans

**> TOUS LES ÉVÈNEMENTS
du Département
et de nos partenaires ici :**



Mon Département - Le journal d'informations du Département des Pyrénées-Orientales / Septembre 2026 - N°45
Mensuel - Dépôt légal : octobre 1999 - ISSN : 2678-8993
Directrice de la publication : Hermeline Malherbe / Directeur de la communication : Baptiste Maurel
Directrice adjointe de la communication, cheffe de service presse et information, rédactrice en chef : Eva Engzell
Rédaction : Céline Mounié, Eva Engzell, Julien Courdresses, Enzo Mellado / Exécution graphique : Bruno Barande
Photographes : Michel Jauzac, DR / Impression : Agir Graphic - 234 972 exemplaires

La rédaction à votre service
Pour toute remarque concernant votre journal, pour tout problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter : **04 68 85 80 12** - communicationcabinet@cd66.fr



**TÉLÉCHARGEZ
LA VERSION AUDIO**



leDepartement66.fr



IMPRIM'VERT®

